

Chers parents, Chers enfants,



Vous avez fait le choix de mettre votre enfant dans notre établissement et nous vous en remercions. Je souhaite que cette aventure soit la meilleure possible pour vous, pour l'école mais surtout pour votre enfant. C'est lui qui sera au cœur de nos échanges durant tout le temps de sa scolarité. Notre mission sera de l'accompagner au mieux dans son développement et dans ses apprentissages, tout cela grâce à un échange avec vous, ses premiers éducateurs. En effet pour l'épanouissement de votre enfant, il faut qu'une co-éducation productive se mette en place afin de lui permettre de grandir dans de bonnes conditions. Nous venons de passer une année qui restera dans les mémoires de tous, petits et grands. Nous avons vécu un moment exceptionnel. Nous essayons de trouver des points positifs à cette situation afin d'améliorer notre manière de travailler les années suivantes. Dans ce document, vous trouverez toutes les informations (à ce jour) pour la rentrée en septembre 2020. Si des directives arrivent pendant les vacances, nous vous tiendrons informés par mail ou sur le site de l'école à partir du 20 août.

On se retrouve le mardi 1^{er} septembre à 08h45

L'APEL sera au rendez-vous pour partager ce moment de rentrée avec nous et nous offrir le café de bienvenue. D'avance merci à eux.

Avant de commencer à travailler, voici le calendrier des vacances de l'année 2020-2021 (qui pourra être modifié en raison du pont de l'ascension juste après les vacances) :

Rentrée scolaire des élèves	mardi 1 ^{er} septembre 2020
Vacances de Toussaint	Samedi 17 octobre au lundi 02 novembre 2020
Vacances de Noël	Samedi 19 décembre au 04 janvier 2021
Vacances d'hiver	Samedi 20 février au lundi 8 mars 2021
Vacances de printemps	Samedi 24 avril au lundi 10 mai 2021
Pont de l'Ascension	mercredi 12 mai au lundi 17 mai 2021
Début des vacances d'été	mardi 6 juillet 2021

INFOS DE RENTREE

Emploi du temps hebdomadaire :

Les portes et grilles de l'école sont ouvertes 10 minutes avant le début (8h35) et 10 min après la fin (16h40).

	début	fin
Garderie matin	07h15	08h35
Classe le matin	08h45	12h00
Classe l'après-midi	13h30	16h30
Garderie soir	16h40	18h45

CONTRIBUTION DES FAMILLES – TEMPS PÉRISCOLAIRE

Tarifs annuels 2020/2021					
Contribution - forfait		Services périscolaires		Cotisations volontaires	
Contribution Ecole	290 €	Repas régulier	4,10 €	Adhésion APEL	19 €
		Repas occasionnel	4,50 €	Abonnement magazine La Salle	9,90 €
		Garderie matin :			
		7 h 15 – 8 h 30	2,05 €		
		7 h 45 – 8 h 30	1,80 €		
		Garderie soir :			
		16 h 30 – 17 h 30	2,15 €		
		16 h 30 – 18 h 45	3,05 €		

La contribution des familles :

Tous les investissements immobiliers, travaux de rénovation, achat de mobilier ; tous les frais en lien avec notre projet pastoral ; les activités culturelles et sportives, les fournitures scolaires, l'assurance individuelle accident...

Aides diverses :

- 20% de réduction sur la scolarité à partir du 2^{ème} enfant, exceptions faites des services et cotisations.
- 50 € de réduction pour le séjour avec 2 nuitées d'un deuxième enfant dans le groupe scolaire.
- 50 € de réduction pour n'importe quel séjour ou sortie scolaire dès le 2^{ème} enfant si 3 ou 4 enfants d'une même famille participent la même année.
- Renseignez-vous auprès de votre comité d'entreprise pour une éventuelle prise en charge sur le séjour.

Restaurant scolaire :

Merci de compléter le document annexe pour la restauration scolaire.

Le repas occasionnel est au tarif de 4,50 €

Le repas régulier est au tarif de 4,10 € et se décompose ainsi :

- 1) La part des frais fixes, dont le financement doit être assuré tout au long de l'année,
- 2) La part de l'alimentation proprement dite, seule cette part alimentaire sera déduite en cas d'absence pour maladie.

Garderie :

Chaque garderie se fait sur son site jusqu'à 17h25, les élèves d'en haut rejoignent la garderie d'en bas.

Les 2 garderies sont regroupées à partir de 17h30 sur le site d'en bas (derrière la mairie)

En cas de retard exceptionnel après 18 h 45, vous devez prévenir les surveillantes au 06.82.82.85.98.

Pour toute communication vous pouvez appeler le 02.99.96.61.53 jusqu'à 17h00 : Accueil du groupe scolaire.

Pour rappel si nous constatons des retards réguliers à la garderie, des dépassements pourront être facturés. Pénalités de 10 € après avertissement par la direction.

Fournitures scolaires :

- Pour les élèves de maternelle, les fournitures scolaires sont distribuées par l'école. Votre enfant a besoin d'un petit sac-à-dos pour y ranger un change de vêtements et son doudou (les cartables à roulettes sont interdits).
- En élémentaire, les fournitures scolaires sont distribuées par l'école.
Prévoir un cartable sans roulette, une trousse vide, l'agenda et une boîte de mouchoirs.

N.B. : Chacun s'engage à couvrir les livres prêtés par l'école et à en prendre soin. Les livres perdus ou trop abîmés seront facturés à la fin de l'année.

Fonctionnement :

Le jour de la rentrée est fixé par le ministère le mardi 1^{er} septembre 2020. Nous ouvrirons le portail à 8h30 ce matin-là. Exceptionnellement les parents pourront accompagner les enfants sur la cour de l'école et venir prendre un café avec les membres de l'APEL qui seront présents pour vous accueillir.

Nous demandons qu'à 9h00 les parents repartent afin de procéder à l'entrée en classe avec les élèves.

Les autres jours de l'année, **l'entrée des adultes dans l'enceinte du groupe scolaire s'effectue uniquement par l'accueil du groupe scolaire au n°54 rue Alain d'Argentré.**

Rencontre parents-enseignants :

Chaque classe aura une réunion de rentrée en début d'année pour expliquer le fonctionnement de la classe. Lorsque vous souhaitez échanger avec un enseignant il est important de prendre un rendez-vous. Cela ne peut pas se faire entre deux portes ou au portail lors de la sortie des élèves.

Jours de décharge de direction :

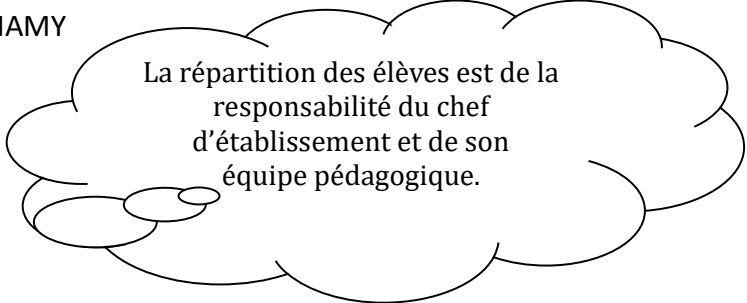
Le jeudi et le vendredi sont les jours de décharge.

Possibilité de prendre rendez-vous avec le chef d'établissement, M. Antoine Bonamy, lors de ces 2 journées. Si le rendez-vous est pour discuter de la scolarité de votre enfant, merci de passer par le cahier de liaison de celui-ci.

Site école : www.lasalle-stjoseph-argentre.org

Structure pédagogique 2020-2021 :

TPS-PS	: Bénédicte JOUAULT/Nicolas HILLION
TPS-PS-MS	: Sabrina JAMIER
MS-GS	: Aurore SERRAND
MS-GS	: Pascale GARCIA
CP	: Lucile ROTTIER et Antoine BONAMY
CP-CE1	: Hélène SIMONNEAUX
CE1-CE2	: Fabienne CHEVRIER
CE1-CE2	: Lucie LEFRAY
CE2	: Elisabeth DAVENEL-HASLE
CM1	: Sandie MEZIERE
CM1-CM2	: Angélique HURIAU-FADIER
CM2	: Jérôme PETITPAS



La répartition des élèves est de la responsabilité du chef d'établissement et de son équipe pédagogique.

La répartition des classes vous sera communiquée par affichage sur les différents sites du groupe scolaire la vendredi 28 août.

Projets d'année :

Pour cette nouvelle année, l'équipe éducative est pleine de projets pour agrémenter la 149^{ème} année de l'école La Salle St Joseph.

Nous allons travailler pendant 3 semaines avec un cirque du 31 mai au 18 juin. A cette occasion, 3 représentations auront lieu. Le vendredi soir de chaque semaine le groupe d'élèves qui se sera préparé toute la semaine fera son spectacle.

Merci d'avance de bloquer vos dates pour supporter, encourager nos jeunes artistes.

Il n'y aura donc pas de sortie scolaire organisée pour les cycles 1 et 2 cette année.

En revanche nous maintenons le séjour classe de neige pour les élèves de cycle 3. Nous n'avons pas encore les dates à ce jour.

Documents à rendre ou à connaître pour le jour de la rentrée :

En annexe vous trouverez un document avec l'ensemble des papiers obligatoires à nous retourner.
Merci de le compléter et de le donner à votre enfant le jour de la rentrée.

1) Catéchèse : (doc annexe)

Nous sommes une école d'enseignement Catholique. A ce titre, nous proposons à toutes les familles à partir du CE1, 1 heure hebdomadaire de catéchèse. Ce choix, permet à votre enfant de découvrir Dieu et d'entrer dans la foi Chrétienne. Cela permet également de se préparer aux sacrements.

En effet si vous souhaitez que votre enfant fasse sa première communion, il doit avoir effectué 2 années de catéchèse (CE1 et CE2).

Les enfants qui ne s'inscrivent pas à la catéchèse feront culture chrétienne.

Pour les classes de maternelle il n'y a pas de temps spécifique dédié à la catéchèse, mais des temps ponctuels sont pris pour faire découvrir la religion chrétienne aux enfants (par exemple, expliquer la signification des fêtes comme Noël, ou autres, toujours en gardant l'imaginaire des enfants.)

2) Assurances : (informations en annexe)

Dans les établissements scolaires, l'assurance individuelle accident est obligatoire pour tous les élèves. Afin de protéger le mieux possible votre enfant, à un prix très compétitif, et de vous alléger d'une nouvelle tâche administrative, **L'OGEC La Salle St Joseph a souscrit une assurance collective pour tous les élèves du groupe scolaire auprès de « Assurances FEC » (Frères des Ecoles Chrétiennes). Elle est incluse dans les frais de scolarité.**

Vous n'avez aucune démarche à effectuer.

3) Carte de sortie : (doc annexe)

A partir du CP, les élèves ont le droit de sortir seul de la cour de l'école pour rentrer à la maison, le midi ou le soir **à la condition de présenter à chaque sortie**, leur carte d'autorisation de sortie.

La carte de sortie est obligatoire pour :

- Les enfants autorisés à sortir **sans adulte**. (Un adulte est une personne majeure)
- Les enfants récupérés par un aîné du collège.
- Les enfants qui repartent à vélo : ils doivent montrer leur carte à la personne de surveillance au portail et leur signaler qu'ils partent récupérer leur vélo.

La carte doit être signée et doit comporter une photo. Elle doit être présentée à chaque sortie.

Pour une sortie ponctuelle ou un changement ponctuel, une autorisation signée sur papier libre est possible.

Les élèves de maternelles n'ont pas le droit de repartir seul ! Ils sont obligatoirement accompagnés. Vous pouvez remplir dans le document annexe la liste des personnes autorisées à reprendre votre enfant.

4) ORSEC-IODE : (doc annexe)

Vous pouvez trouver sur le site de l'école le document explicatif du plan Orsec-Iode. Ce plan définit des mesures de précaution notamment la mise en place de points de distribution de doses d'iodes.

Nous vous remercions de compléter l'enquête et de la faire remettre à l'enseignant pour la rentrée.

5) A.P.E.L. : (doc annexe)

Association des Parents d'élèves de l'Enseignement Libre

L'adhésion à l'A.P.E.L. figure en annexe. En adhérant, vous recevrez le journal « FAMILLE et EDUCATION » qui vous donne de nombreuses informations et alimente votre réflexion.

6) Le LaSallelien :

L'école La Salle St Joseph est une école d'enseignement catholique sous tutelle congréganiste La Salle. Le réseau La Salle édite un magazine d'éducation qui permet de connaître toute l'actualité lasallienne, les initiatives des communautés éducatives et d'approfondir également les points d'attention des enjeux de la relation d'éducation.

Le magazine paraît quatre fois par an (le coût pour les quatre numéros est de 9.90 euros). Un formulaire d'abonnement se trouve sur le site de l'école.

Antoine Bonamy,
Chef d'Etablissement 1^{er} degré